

# La Turbie INFOS

N°62  
Été 2012

Votre magazine municipal d'informations

*Patrimoine riche...*  
Urbanisme contraint



DOSSIER  
PAGES  
10 à 13

Enquête au coeur  
du service de l'urbanisme

# LE SOMMAIRE

La Turbie INFOS - Été 2012 - N°62

## NOTRE DOSSIER p.10 à 13

### CONSTRUCTION ET TRAVAUX :

entreprendre dans le respect des contraintes réglementaires avec l'aide du Service de l'Urbanisme de La Turbie

- Permis de construire, déclaration de travaux : les démarches à entreprendre.
- Le PLU de La Turbie
- Nouveautés au 1<sup>er</sup> mars 2012 : surface de plancher et taxe d'aménagement.

### Actualités

p. 4 à 6

- Mont-Agel : La base aérienne s'en va
- Hôtel à la Tête de Chien : deux projets à l'étude
- Taxe de séjour : due !
- Une nouvelle visite touristique du vieux village
- Un été festif avec le Comité des Fêtes
- L'Eglise Saint-Michel prête pour la fête patronale
- Les nouveaux commerçants
- Médiathèque : succès du 1<sup>er</sup> cycle de conférences scientifiques
- Exposition photographique à la chapelle de la Pietà

### Travaux

p. 7

- Agrandissement de l'entrée du Serrier 13
- Réfection de voirie au Gaillan
- Cimetière : lancement des travaux du columbarium

### Distinction

p. 7

- Guillaume Boudy fait chevalier de la Légion d'Honneur

### Les Echos du Préau

p. 8

- CM2 Back from Chicago !

## LES INFORMATIONS UTILES

### SERVICES D'URGENCE

- Pompiers 18
- Caserne de La Turbie 04 93 41 22 25
- Police municipale 04 92 41 51 66
- Gendarmerie nationale 17 ou 04 93 41 09 51

### SERVICES DE SANTÉ

- Assistante sociale
- Permanences en mairie les mardis de 9h à 11h30
- Pharmacie 04 93 41 16 50

### SERVICES PUBLICS

- Mairie 04 92 41 51 61
- Courriel : [accueil@ville-la-turbie.fr](mailto:accueil@ville-la-turbie.fr)
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h (sauf le mardi après-midi)
- 1 samedi sur 3 (Etat civil uniquement de 9h à 12h)
- Point Informations Tourisme 04 93 41 21 15
- Courriel : [info@ville-la-turbie.fr](mailto:info@ville-la-turbie.fr)
- Ecole élémentaire 04 93 41 14 56
- Ecole maternelle 04 93 41 16 29
- Cantine municipale 04 93 41 24 86
- Crèche multi-accueil d'Eze 04 93 41 16 20
- Point Jeunes 04 92 10 84 35
- Déchèterie 04 93 35 18 93
- Du lundi au samedi de 7h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

### AUTRES

- Vétérinaire 04 93 41 01 46
- La Poste 04 92 41 34 15
- Taxi 06 07 01 70 93

### Jeunesse

p. 9

- Jeunes : un grand jeu romain pour les journées Européennes du Patrimoine
- Portrait : Marina Ventura, Miss La Turbie 2012

### Intercommunalité

p. 14

- Sivom de Villefranche-sur-mer : les Turbiasques et les arts au Conservatoire
- CARF : un coût net de 2,9 M€ pour 56 000 T de déchets traités en 2011

### Du côté de l'Agglo

p. 15

- Jean Pailleux, nouveau conciliateur de justice à La Maison de Justice et du Droit
- MyRiviera : une nouvelle application pour Smartphone en test
- La Navette du Patrimoine est de retour

### Solidarité

p. 16

- CCAS / Sortie de printemps dans le Var
- CCAS / Portage des repas à domicile
- Vigilance canicule

### Deux mois dans le rétro

p. 17 à 19

- La Fête de la Musique
- Les fêtes des écoles

### Sports et loisirs

p. 20 & 21

- ASCT Foot un partenariat avec l'AS Monaco
- L'ASCT : une année dynamique !
- La piscine : ouverte pour l'été
- Tennis : stages d'été pour les enfants
- 9/9 : La Course du Trophée repart

### Etat Civil

p. 22

- Les mariages, naissances, décès
- Hommage à Jeannine Malausséna
- Avertissement : Vigilance recommandée face aux risques de vol

### Médecins de garde

p. 22

### Patrimoine

p. 23

- Le Mont-Agel. A l'occasion de la fermeture de la base aérienne de RCM, le 16 juillet, le colonel Marc Miglior qui dirigea le fort sort un livre sur le Mont-Agel. Avec lui, nous faisons le point sur l'histoire de ce lieu qui semble intimement lié à la vie de La Turbie.

## La Turbie INFOS

Magazine de la Ville de La Turbie édité par la Commission de la Communication Mairie - Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie  
Email : [info@ville-la-turbie.fr](mailto:info@ville-la-turbie.fr) - Internet : [www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr)

Directeur de la publication :  
Membre honoraire et fondateur :

Nicolas BASSANI  
Gilles BIANCHERI  
Arlette ZAMBONI  
Henri LANTERI  
Maurice PLEBANI  
Marie-Evelyne COLONNA

Brigitte TAPIERO  
Philippe MATZ

Rédacteur en chef :  
Maquette :

Nadège BERRO

Impression :

Imprimerie CROUZET  
34, boulevard de l'Oli - 06340 La Trinité

Tirage :

1600 exemplaires

Crédit photos :

M-E Colonna, N. Berro, Microsoft, Fotolia et associations Turbiasques

Dans un souci de respect de la nature, nous avons choisi un imprimeur labellisé "Imprim'Vert" qui s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.



Retrouvez les anciens numéros de La Turbie Infos sur le site : [www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr)

# Le mot du maire



## Un bel été

**C**hers Turbiasques,

Ce numéro de *La Turbie Infos* sort au cœur d'un été bien installé : les enfants ont rangé leur cartable depuis longtemps (pour certains Chicago est peut-être déjà loin ?) et les touristes affluent sur

notre Côte d'Azur ce qui profite à La Turbie puisque notre Point Informations Tourisme a doublé en juin sa fréquentation de 2011.

On vient dans notre belle région pour le soleil bien sûr – et sans doute cette année plus encore que d'autres, tant il a manqué ailleurs. Mais pas seulement. La qualité de vie, la beauté des paysages et, dans notre village notamment, le charme et la richesse du patrimoine historique font partie des atouts et des attraits plébiscités par les visiteurs.

Cette richesse léguée par nos ancêtres est un moteur important

pour notre dynamisme économique. C'est pourquoi il est nécessaire de la protéger; même au prix des contraintes urbanistiques parfois pesantes que nous avons inscrites dès 2006 dans notre plan local d'urbanisme (PLU). Le service d'urbanisme de la Mairie, créé en 2008, est là pour aider chacun à élaborer ses projets de travaux en respect de ces règles spécifiques.

*La Turbie Infos* vous invite également à découvrir ou redécouvrir le Mont-Agel à l'occasion du départ de la base aérienne 943. Les hommes passent, les sites restent...

Je vous souhaite un bel été, heureux et réconfortant, pour une rentrée pleine de dynamisme.

Après cette saison estivale pleine d'opportunités de fêtes et animations – dont une partie sont très accessibles (piscine) voire gratuites (soirées du Conseil général notamment), nous vous donnons rendez-vous à la Saint-Michel pour célébrer la traditionnelle fête du village.

Avec mes sentiments chaleureux,

Votre Maire,  
Nicolas Bassani

## Le coup de chapeau de la rédaction à ...

JEAN-MARC NOWAK

## L'exploit avec l'élan du cœur

**A**lpiniste passionné, avec une prédilection pour l'escalade hivernale et les traversées nordiques, Jean-Marc Nowak, cumule exploits sportifs et aventure humaine.

Le 21 mai 2011, atteignant l'Everest par une température

de - 50°, ce Turbiasque, employé à la mairie de Monaco, devient le 11<sup>ème</sup> Français à avoir grimpé sur le plus haut sommet de chacun des sept continents.

Pour réussir chacune de ses expéditions, ne rien lâcher, il associe le dépassement de soi aux valeurs de partage, de respect, de solidarité et d'humilité.

Effectuant ses expéditions en autonomie et en respect total de l'environnement, il attache beaucoup d'importance à rencontrer les populations locales et tisser avec elles des liens d'amitié et de partage. Il développe des actions pour soutenir les habitants d'un canton particulièrement défavorisé au Népal. Après avoir obtenu des aides pour la construction d'écoles et d'un dispensaire, il repartira en novembre pour bâtir des logements destinés à accueillir les familles des enfants soignés dans ce dispensaire.

Ses expéditions sont également à but scientifique (avec une première mondiale lors de l'expédition Monaco Everest)<sup>(1)</sup> et éducatif (son expédition sur l'Antarctique fut suivie par des élèves de 1<sup>ère</sup> scientifique...)<sup>(2)</sup>.

1 - [www.monacoeverest2007.com](http://www.monacoeverest2007.com)

2 - [www.monacoantarctique.org](http://www.monacoantarctique.org)

Saut en parachute exceptionnel et risqué au-dessus de l'Everest à plus de 9 000m d'altitude pour notre Turbiasque.



## TAXE DE SÉJOUR

# Obligatoire et salubre

**V**ous accueillez des touristes ? **Vous avez le devoir de collecter la taxe de séjour** et la reverser au Trésor Public, selon un tarif qui varie entre 0.50 € et 1.35 € par personne et par nuit, en fonction du standing du logement.

Le produit de cette taxe - **dont le montant s'est élevé à 8 511,60 € en 2011** - est affecté directement et uniquement au développement touristique de la commune : communication, animations diverses et travaux de mise en valeur du village. Une aide salubre dans une période de rigueur budgétaire.

En revanche, le non-respect des obliga-

tions de perception, déclaration et versement de la taxe de séjour est passible de sanctions pénales.

Pour vous aider et vous informer, la commune a réalisé un **guide de l'hébergeur, à télécharger sur son site Internet** ou à demander au Point Informations Tourisme, auprès duquel vous trouverez par ailleurs tout le soutien utile concernant cette démarche.

**PLUS D'INFOS**

Consultez le site officiel [www.uille-la-turbie.fr](http://www.uille-la-turbie.fr), à la rubrique des **HEBERGEMENTS** ou appelez le 04 93 41 21 15

## VISITE DU VILLAGE ANCIEN

# Avec un œil neuf

**D**u 7 mai au 29 juin, Jessica Danneville, élève en 1<sup>ère</sup> année de BTS Tourisme au lycée hôtelier P. Augier (Nice), a effectué son stage de fin d'année au Point Infos. Après un important travail de recherche, elle a créé une visite du vieux village à la découverte des traditions et du terroir. Puis, le 16 juin, passant de la conception à l'action à l'occasion des Journées de Patrimoine de Pays et des Moulins, Jessica a conduit une quinzaine de touristes dans ce passionnant voyage dans le temps : depuis l'empereur Auguste jusqu'aux courses de côtes, en passant par les carrières, les bugadières et la récolte des olives.

Un « produit » que le Point Informations Tourisme proposera dès la rentrée.



■ Le 16 juin, Jessica a inauguré la nouvelle visite du Point Informations Tourisme avec une quinzaine d'auditeurs attentifs

## EXPO PHOTO

# Fraîcheur et à la Pietà

**D**u 21 au 31 juillet, la salle de la Pietà, Place Saint-Jean, expose Sophie Dours-Franco-Opisera, photographe, autour du thème « Points d'eau et Air marin » : idéal pour l'été, entre fraîcheur et mystère ! Installée à Lyon, l'artiste est très liée à La Turbie : petite-fille de l'historien local André Franco, elle est l'auteure des photos du livre « La Turbie, passé et avenir » qu'il a dédié à la commune.



# NOUVEAUX PROS

**L'Auto-école de La Turbie**

change de propriétaire. Désormais dirigée par Jean-Jacques Raffaele, elle devient l'Auto-école du Trophée. Et propose différentes formations : BSR, permis auto et permis moto pour lequel elle dispose d'une piste privée.

**Auto-école du Trophée - 10 avenue de Cap d'Ail - Tél. : 04 93 86 94 89**  
**Courriel : [jeanjacques.raffaele@free.fr](mailto:jeanjacques.raffaele@free.fr)**  
**Site : [www.autoecole-dutrophee.com](http://www.autoecole-dutrophee.com)**



Jean-Jacques Raffaele propose à ses élèves le permis moto sur piste privée.

**Le Coin du Fromager** - Parce qu'ils se sont trouvés, lors d'un repas de réveillon, devant une triste assiette de fromages, Michel Poma et deux amis d'enfance ont eu l'idée d'ouvrir une fromagerie de caractère, qui propose 80 à 100 fromages, produits de crèmerie, vins et autres accompagnements, à acheter, à déguster sur place ou à commander en plateaux... Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h30 à 19h30 et le dimanche matin.

**9-11 place Théodore de Banville**

**Tél. : 04 93 57 52 19**

**Courriel : [coindufromager@gmail.com](mailto:coindufromager@gmail.com)**

**Site : [www.coindufromager.com](http://www.coindufromager.com)**

**LS Couture** - Tombée amoureuse de La Turbie voilà quelques années, Sylvie Lallau, couturière, est venue s'y installer cet hiver. Couturière, elle effectue tous travaux de repassage et petites retouches.

**Sylvie LALLAU - 17 Rue Saint Esprit**

**Tél. : 06 62 19 35 92 (à partir de 10h le matin). Courriel : [lallausylvie@sfr.fr](mailto:lallausylvie@sfr.fr)**

**Fiduciaire Assas PG Associés** nouvel expert-comptable, reçoit au **13, Place Théodore de Banville**  
**Tél./fax : 04 97 11 09 52**

**Le cabinet d'infirmières** Rees, Manie et Pocheron s'est installé au **11, Route de Menton - Tél. : 06 87 23 30 25**



Le radar hélicoptère actuellement en activité au Mont Agel est l'un des deux radars qui seront mis hors service prochainement.

## MONT-AGEL

# La base aérienne s'en va

Le site restera militaire et accueillera le radar de défense aérienne le plus moderne de France.

Jusqu'au 16 juillet 2012, la base aérienne 943 a pleinement assumé sa mission : la surveillance des mouvements aériens dans le Sud-est de la France.

Le 16 juillet, lors d'une cérémonie officielle, elle a remis son drapeau au chef d'Etat-major de l'armée de l'air. Et fermé. L'été est désormais l'occasion pour les 350 personnes de la base aérienne de déménager et rejoindre leurs nouvelles affectations. A Roquebrune-Cap-Martin, le site Gardanne, dédié au logement des militaires célibataires et à l'administration, sera fermé, vendu, et ses bâtiments recyclés.

Sur le site stratégique du Mont-Agel (Peille), le centre de détection et de contrôle (CDC) a cessé son activité, mais le site reste zone militaire et les deux radars actuels seront remplacés d'ici mi 2015 par un seul, plus petit, doté d'une merveille de technologie qui en fera le radar de défense aérienne le plus moderne de France.

Seules rescapées de la BA 943, une centaine de personnes

resteront affectées au fonctionnement et à l'entretien du site. Sans faire partie de son territoire, le Mont-Agel appartient au décor de La Turbie. Alors, s'ils doivent s'attendre à voir disparaître d'ici deux à trois ans la coupole qui domine leur village depuis quelque 50 années, les Turbiasques peuvent se rassurer : cette disparition sera éphémère. Au même endroit sera installé le radar nouvelle génération qu'une nouvelle coupole, assez identique à l'ancienne, viendra protéger.

Commandant du Mont-Agel de 2004 à 2008, le colonel Marc Miglior a écrit « Mont-Agel, sentinelle du ciel », qui sort à l'occasion de la fermeture de la base. **Rendez-vous en page 23, rubrique Patrimoine**, à la découverte de cette installation militaire névralgique que surmontent - encore - ses deux coupoles bien mystérieuses.

## TÊTE DE CHIEN

## Deux projets à l'étude

Deux groupes s'intéressent au projet d'hôtel haut de gamme sur la Tête de Chien. Cet été, la commune déterminera le prix du terrain.

Le 15 décembre, la Ville de La Turbie et la Communauté d'agglomération de la Riviera Française (Carf) lançaient un appel à candidature pour la création, sur la Tête de Chien, d'un complexe touristique hôtelier haut de gamme. Deux groupements y ont répondu et demeurent en compétition pour la suite.

Le groupement Kaufman & Broad - Odalys (gestion) - Costa-Foru (architecte) propose une résidence-services classique, commercialisée auprès de particuliers.

Le groupe Accor, associé à Aréal (architectes de Marseille et Paris, maître d'ouvrage délégué), propose la réalisation d'un établissement siglé MGallery - cette nouvelle collection du groupe hôtelier regroupe actuellement 11 hôtels haut de gamme aux prestations raffinées et offrant un supplément d'âme.

Les deux dossiers proposent, conformément à la demande exprimée, un centre de conférence ainsi que des équipements - restaurants, spa, piscine, espace récréatif pour les enfants - et des espaces verts accessibles au public.

La commune et ses partenaires (Carf, services de l'Etat...)

travaillent cet été sur le projet, pour en dresser, avec l'aide d'un bureau d'études, le cahier des charges. Avec la détermination d'un élément majeur : le prix de cession du terrain.

Le projet lauréat devrait être défini d'ici la fin de l'année.

## PLUS D'INFOS

Lire le dossier paru dans La Turbie Infos N°60 sur le site Internet : [www.ville-la-turbie.fr/upload/](http://www.ville-la-turbie.fr/upload/) LA TURBIE INFOS numéros



Un hôtel haut de gamme devrait être édifié à l'emplacement des anciennes villas du CNET, 11 500 m<sup>2</sup> aujourd'hui propriété de l'EPF Paca.

AVEC LE COMITÉ DES FÊTES

# Un été festif

De l'élection de Miss La Turbie aux fêtes de la Saint-Michel, Alain Ventura et son équipe ont concocté un programme festif varié pour cet été.

Le Comité des Fêtes a ouvert la saison avec l'élection de Miss La Turbie, le 19 mai dernier, lors d'une soirée dansante. C'est dans une salle polyvalente qui réunissait 160 convives, que les 5 jeunes femmes postulant au titre et rivalisant de charme ont défilé en maillot de bain et robe du soir.

Le jury, tiré au hasard à raison d'une personne par table, a élu Marina Ventura, 22 ans, Miss La Turbie, Morgane Miquet (Miss La Turbie 2010,) 1<sup>ère</sup> dauphine et Molly Cayrou, 2<sup>nde</sup> dauphine.

Après cette soirée réussie, le Comité des Fêtes donne rendez-vous aux Turbiasques le vendredi 13 juillet pour le bal républicain avec soupe au pistou et retraite aux flambeaux, le 5 août, pour la pan-bagnat party et le concours de boules carrées, le 18 août pour la soirée paella – karaoké sur la place Neuve et, bien sûr, fin septembre pour les festivités

de la Saint-Michel.

Le programme reste à préciser mais il est déjà prévu que le dîner sera l'occasion d'accueillir 50 à 60 Sarrrolins (ndlr : pour les

SAINT-MICHEL

## L'église sera prête

Encore deux mois de patience sont demandés aux fidèles et visiteurs de l'église Saint-Michel : un dernier échafaudage installé en juin près de l'autel et le déplacement de tous les éléments de décor sont nécessaires pour parfaire la rénovation de l'édifice.

Avec l'engagement formel des équipes : l'église sera entièrement rénovée pour les célébrations de la fête patronale.



■ Comme l'an dernier, le Karaoké du 18 août sera l'occasion de chanter en famille et entre amis.

étourdis : La Turbie est jumelée avec la commune de Sarre, en Italie). Et puis, l'édition 2012 signera la fin des aubades portées au domicile des Turbiasques. « *Le beau temps nous a trop souvent fait défaut ces dernières années*, explique Alain Ventura, président du Comité des Fêtes. *On maintient la tradition mais on change la forme. Les aubades seront données à l'abri, devant le parvis de la mairie. Bouquets de fleurs compris.* »

Pour toute réservation : 06 50 57 10 00 et 06 77 44 54 24

**Le programme complet des festivités est à consulter en page 24 du magazine.**

MÉDIATHÈQUE DU FOUR BANAL

# Tutoyer les étoiles

Le système solaire était au centre du premier cycle de conférences grand public organisées à la médiathèque.

Beau succès pour les premières conférences scientifiques grand public organisées dans ses locaux en début de soirée par la médiathèque intercommunale du four banal. Sur le thème de l'astronomie, elles ont rassemblé un public nombreux, varié et attentif, autour de trois chercheurs, conteurs d'un soir. Alessandro Morbidelli, directeur de recherches au CNRS, Turbiasque d'adoption, initiateur du projet, a commencé le 11 mai par : « Le Système solaire et les planètes extra-solaires : si différents, néanmoins si semblables ». Puis Aurélien Crida - maître de conférences à l'Université de Nice – Sophia-Antipolis, le 1<sup>er</sup> juin, sur « Le système solaire ». Enfin, le 6 juillet, une troisième et dernière conférence : « Collisions dans le système solaire »,

présentée par Patrick Michel, directeur de recherches au CNRS, a clos le cycle. Elle a ensuite réuni pour un débat avec la salle, les trois conférenciers. Public et conteurs se sont enfin retrouvés autour d'un buffet offert par la commune pour



■ Aurélien Crida et Alessandro Morbidelli ont rassemblé plus d'une cinquantaine d'auditeurs lors des deux premières conférences sur l'astronomie.

remercier les chercheurs de leur participation bénévole.

Au vu de ces premiers succès, de nouveaux rendez-vous seront organisés au cours de l'automne.

### PLUS D'INFOS

Médiathèque  
Intercommunale du Four Banal  
3, rue Empereur Auguste  
Tél. : 04 93 35 41 45 ou  
mediatheque.laturbie@sivom-villefranche.org  
Horaires d'été : du mardi 3 juillet au lundi 2 septembre inclus, la médiathèque est :  
- ouverte les mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00 ; les jeudi et samedi de 10h00 à 12h30.  
- fermée le 15 août. Puis du samedi 25 août au samedi 1<sup>er</sup> septembre inclus.

GUILLAUME BOUDY

## « Grand **serviteur** de l'Etat »

**G**uillaume Boudy, conseiller municipal de La Turbie de 2001 à 2007, Conseiller Maître à la Cour des comptes depuis 2009 et Secrétaire général du Ministère de la Culture et de la Communication depuis 2008, a été fait récemment chevalier de la Légion d'Honneur. Et c'est Frédéric Mitterrand, alors Ministre de la Culture et de la Communication, qui lui a remis l'insigne, le 2 mai 2012.

Monégasque de naissance, issu d'une famille installée à La Turbie, le jeune homme suit des études supérieures (HEC, Institut d'Etudes Politiques de Paris), entre chez Renault (direction financière de Renault au Venezuela), puis intègre l'ENA (1991-1993). Tour à tour membre du commissariat aux comptes du Programme alimentaire mondial de l'ONU, Conseiller commercial à l'Ambassade de France à Singapour, Directeur général adjoint du Conseil général de Savoie, il intégrera le cabinet d'Hervé Gaymard (ministre de l'Agriculture puis ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie) avant de prendre, en 2005, la direction générale de la Cité des Sciences et de l'Industrie.



Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture, a remis à Guillaume Boudy la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, le 2 mai 2012.

Credit photo: Farida Bréchemier / MCE

« ... Une expérience complète, et assez idéale, pour un haut fonctionnaire », a résumé le Ministre, avant d'insister sur l'œuvre accomplie par le récipiendaire à partir de 2008 dans la réorganisation du Ministère de la Culture.

« Dans cette grande maison qui se restructure, vous réalisez la prouesse d'être à la fois le maçon et l'aubergiste, en assistant avec une infinie patience les ministres que vous servez. » ajoutait le Ministre avant de conclure : « Chez Guillaume Boudy, aux côtés de l'intégrité, de la conviction, de la rigueur et de la très grande capacité d'analyse, on trouve la générosité et un humour redoutable, qui sont souvent la marque des plus grands serviteurs de l'Etat. »

CIMETIÈRE

## Un jardin cinéraire dans l'hiver

**L**e 15 septembre débiteront les travaux d'extension du cimetière avec création d'un site cinéraire.

Sur le haut du cimetière, en bordure nord, 18 caveaux supplémentaires (4 de 4 places, 8 de 2 places, 2 à une place) représentant un total de 50 places seront aménagés. Au milieu du plateau, le site cinéraire, accueillera un joli jardin de dispersion de forme circulaire, surmonté d'une passerelle et bordé au sud d'un mur - stèle en arc de cercle portant l'identité des défunts dont les cendres y auront été répandues. De part et d'autre, quatre columbariums (colonnes offrant chacune 3 cases) offriront 24 cases destinées à la location pour le dépôt des urnes.

L'ensemble sera livré au terme de 5 mois de travaux, pour un coup estimé de 160 000 €.

Les travaux d'aménagement de l'entrée du cimetière, création d'un parking compris, commenceront à l'automne.

RÉVOIRES

## Huit mois de travaux

**E**n septembre 2012, le Sivom entreprendra aux Révoires la tranche N°3 des travaux visant à créer un réseau d'eaux pluviales et à conforter la chaussée : il s'agit d'éliminer les poches créées par les eaux de pluie sous la voirie et qui provoquent glissements de terrain et affaissement de la chaussée. A l'occasion de ces travaux, les réseaux secs (électricité, téléphone) seront enfouis et des candélabres installés.

Cette tranche N°3 concerne le chemin des Moulins vers le carrefour Lavina (perpendiculaire au chemin de Fontvieille).

**Huit mois seront nécessaires pour réaliser ces travaux qui induiront des fermetures ponctuelles du chemin des Révoires.** Riverains et automobilistes devront prendre leur mal en patience.

GAILLAN N°2

## Réfection de la voirie

Sur la partie de la voie qui longe la route de Peille, des travaux de réfection de la voirie vont être entrepris pour la fin de l'année sur toutes les parties où la chaussée est déformée.

SERRIER 13

## Entrée élargie

Beaucoup de voitures y laissaient un peu de leur peinture à l'angle d'une propriété : la commune a décidé d'élargir l'entrée du chemin Serrier 13. Les clôtures vont être repoussées, l'enrobé refait. Un gros tuyau en PVC sera posé sous la chaussée, en prévision de travaux qui seront entrepris dans le futur visant à la création d'un réseau d'eaux pluviales.



CM1-CM2 ET CM2

# Back from Chicago



De retour de leur escapade américaine, les enfants dressent le bilan : meilleure appréhension de la langue, gain en maturité, autonomie et confiance en soi. Et l'envie de prolonger les liens établis.

**A**près avoir reçu leurs 35 correspondants américains en mars dernier, 40 enfants des classes CM1-CM2 et CM2 se sont envolés pour Chicago en mai, pour 5 jours d'immersion dans la civilisation américaine.

Nous les avons retrouvés à l'école, un mois après leur retour, une classe se déplaçant chez l'autre pour que les élèves répondent ensemble à nos questions. La tranquillité et le plaisir avec lesquels ils se sont retrouvés et installés ensemble laissent penser qu'une vraie cohésion et une certaine maturité avaient gagné le groupe : des bénéfices collatéraux confirmés par les enseignantes, qui ont noté par ailleurs un déblocage très net par rapport à la langue anglaise et une motivation forte pour son apprentissage.

## Gratte-ciel vertigineux et vastes parcs

« Trop bien » pour Samuel, « impeccable » pour Max, « vertigineux » pour Anthony, « incroyable » pour Diane... Chacun a son adjectif pour qualifier le voyage. Certains se disent ébahis, d'autres partagent leur impression de « grand dépassement ». Tous disent leur enthousiasme. Accueillis par deux dans les familles de leurs correspondants, nos jeunes Turbiasques se rendaient avec ces derniers le matin au lycée français de Chicago. Les Américains entraînent en cours, les Français et leurs enseignants partaient pour des visites culturelles : musées, zoo... L'occasion de découvrir l'immensité de la ville, ses vastes parcs, ses gratte-ciel vertigineux et ses quartiers aux rues toutes droites et aux maisons bien alignées avec leurs jardinets « devant et derrière ».

■ Accompagnés de leurs enseignants, les écoliers turbiasques ont fait le plein de magnifiques souvenirs américains. Photo : Sébastien Carensac



■ Les 40 écoliers de CM1 et CM2 ont profité de leur séjour pour découvrir Chicago et ses vastes parcs, et faire une promenade fluviale sur le lac Michigan, surplombé d'immenses buildings qui les ont beaucoup impressionnés. Photo : Sébastien Carensac

L'heure de la sortie sonnait en début d'après-midi pour leurs correspondants, les petits Turbiasques les retrouvaient alors pour vivre le reste de la journée à l'américaine, au gré des habitudes des familles d'accueil : beaucoup d'activités et sports de plein air d'abord – autant d'occasions de rencontrer et de communiquer avec d'autres jeunes Américains –, des jeux vidéo et de société aussi, et des repas pris à des horaires assez variables, souvent beaucoup plus tôt qu'en France. Il faut dire que le contenu de la « lunch box » destinée au déjeuner rapide pris à midi variait aussi beaucoup selon les familles.

## Une grande amitié

De retour à La Turbie, certains se font désormais un plaisir de manger œufs au bacon, œufs brouillés, hot-dogs, et surtout des pancakes.

Cette aventure a-t-elle eu d'autres répercussions sur leur mode de vie ?

« J'essaie de faire du base-ball » lance Andréas, Emma regarde en famille les séries américaines en version originale sous-titrée en français.

Beaucoup évoquent le sentiment d'avoir grandi et gagné en assurance après cette expérience vécue loin de leurs parents – un bon point supplémentaire à inscrire au bilan alors que la grande majorité des enfants intégrera le collège dès la rentrée de septembre.

Pour conclure, nos jeunes Turbiasques sont heureux de constater que : « une grande amitié est née » entre eux et avec leurs correspondants. Et que ces liens perdurent grâce à Internet et Skype. Nombre de familles de part et d'autre de l'Atlantique ont déjà projeté de passer ensemble de prochaines vacances.

## « Immense reconnaissance »

L'inspecteur Georges Alzina dresse ce même bilan, extrêmement positif, dans une lettre qu'il a adressée le 5 juin à M. le Maire. Il remercie l'édile d'avoir rendu possible ce projet ambitieux par « l'aide importante apportée »<sup>(1)</sup> et conclut : « Je tiens ici - et au nom de toute l'équipe pédagogique de l'école - à vous faire part de mon immense reconnaissance ».



1 – Lire La Turbie Infos N°61

MARINA VENTURA

## « J'adore La Turbie »

Elue Miss La Turbie 2012, Marina Ventura a déjà une longue expérience des festivités turbiasques.

**J**e me suis inscrite au concours sous la pression paternelle et puis je me suis dit : « Pourquoi pas moi ? J'adore La Turbie. » Même si j'habite maintenant Menton, je suis ici tous les week-ends. C'est ici que je me sens chez moi. »

Non seulement Marina, 22 ans, a vécu à La Turbie l'essentiel de sa jeune vie mais elle participe depuis sa plus tendre enfance aux festivités organisées par le comité des fêtes. Un plaisir doublé d'une obligation familiale : son père, Alain Ventura, est le président du comité.

Pour le concours 2011, c'est Marina qui a convaincu une boutique mentonnaise de prêter les beaux maillots de bain avec lesquels les candidates avaient défilé.

En 2012, le concours manquait de candidates car Menton élisait sa Miss ce même 19 mai.

« Mon père m'a demandé de me présenter. Quand il m'a dit qu'un jury indépendant serait constitué par tirage au sort, j'ai accepté. Je suis fière d'avoir été élue. »

Marina se dit pas vraiment sportive, plutôt attirée par la culture et les voyages. Elle a vécu un an en Martinique et connaît bien l'Espagne dont elle parle un peu la langue en plus de l'anglais et l'italien.

Etudiante en « DEES (diplôme européen d'études supérieures) Marketing international », la jeune femme attend cet été le résultat de ses examens. Elle envisage, une fois son diplôme Bac+3 en poche,



■ En accompagnant Marina - leur ancienne nounou - à l'élection, Lena et Tessa lui ont porté chance !

d'entrer dans la vie active et recherche dès maintenant un poste d'assistante en management, en communication ou commerciale. Avec une préférence pour ces deux derniers domaines : « J'aime le contact avec les gens. »

Gageons que son expérience de représentation de La Turbie confortera cette qualité.

15 SEPTEMBRE 2012

## Enquête pour vol au Trophée

« Tous au Trophée, sus au voleur ! » sera le double mot d'ordre lancé aux Turbiasques à l'occasion du « grand jeu romain » qu'organise le Point Jeunes de la Turbie dans le cadre des Journées du Patrimoine.

En avril dernier, un grand jeu organisé dans les rues de Beausoleil avait réuni les membres des Point Jeunes du canton autour d'une enquête sur le thème « Vol de bijou durant la Belle Epoque ». Fin juin, le Point Jeunes d'Eze les invitait à arpenter les ruelles du village dans le cadre d'une nouvelle enquête,

menée cette fois au sein du monde médiéval. Confrontés à une énigme, les jeunes partent à la recherche d'indices à récupérer auprès de personnages historiques et de panneaux informatifs répartis à cette occasion dans la ville. Une fois toutes les réponses trouvées, les Sherlock et Miss Marple en herbe sont réunis par les organisateurs qui leur délivrent les derniers indices leur permettant, après déductions, de découvrir le coupable. Enfin, confirmation leur est donnée par des acteurs qui jouent la scène du crime !

menée cette fois au sein du monde médiéval.

Confrontés à une énigme, les jeunes partent à la recherche d'indices à récupérer auprès de personnages historiques et de panneaux informatifs répartis à cette occasion dans la ville. Une fois toutes les réponses trouvées, les Sherlock et Miss Marple en herbe sont réunis par les organisateurs qui leur délivrent les derniers indices leur permettant, après déductions, de découvrir le coupable.

Enfin, confirmation leur est donnée par des acteurs qui jouent la scène du crime !

### Appel aux bonnes volontés

Les adhérents du Point Jeunes de La Turbie ont décidé d'organiser à leur tour un grand jeu destiné à mettre en valeur le patrimoine et l'histoire de leur village. Avec une ambition et une pression supplémentaires : il sera ouvert à tous les visiteurs du Trophée dont l'accès sera gratuit ce jour à l'occasion des Journées du Patrimoine. Rendez-vous le samedi 15 septembre, dès 14h00, au Trophée. Le point de départ sera un crime commis au trophée à l'époque romaine.

« Nous avons besoin de renforts. » Emmanuel Fargier, responsable du Point Jeunes, qui travaille sur ce projet avec le

Jusqu'au 3 août, le Point Jeunes accueille 11-17 ans chaque jour en semaine et organise des sorties en journée - plage le mardi, loisirs divers le samedi - et soirées à thème chaque vendredi soir.

**Fermé du 4 août au 4 septembre**, le Point Jeunes reprendra dès lors son programme de période scolaire avec, après l'école, une heure dédiée au travail scolaire puis jeux, musique etc.

> Programmes à retrouver sur le site : [www.sivom-villefranche.org](http://www.sivom-villefranche.org)

soutien de Rachid Slimani, son homologue d'Eze, lance un appel à tous les Turbiasques. « Jeunes et adultes, tous sont bienvenus pour nous aider à mener à bien cette aventure. »

### PLUS D'INFOS

Les bonnes volontés peuvent se manifester au Point Jeunes, 20 chemin de la Ualiéra - Tél. / fax : 04 92 10 84 35 - ou via Internet : [pj.turbie@hotmail.fr](mailto:pj.turbie@hotmail.fr)



Toute l'année, Emmanuel cherche les animations qui plairont à ses jeunes adhérents, comme ici une journée sportive au Tennis de La Turbie.





Photo : Pierre Béhar - At World Dizeau

■ Avec le Trophée d'Auguste et l'église Saint-Michel, monuments classés, le cœur historique de La Turbie ne peut subir aucune modification sans l'autorisation préalable de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

PERMIS DE CONSTRUIRE ET TRAVAUX

# Avec le conseil du **service d'urbanisme**

L'urbanisme de La Turbie se trouve très contraint par sa situation géographique et la présence d'un riche patrimoine historique et naturel à préserver. Créé en 2008, le service de l'urbanisme accueille tout résident turbiasque et tout professionnel ayant un projet de travaux à réaliser sur le territoire de la commune.

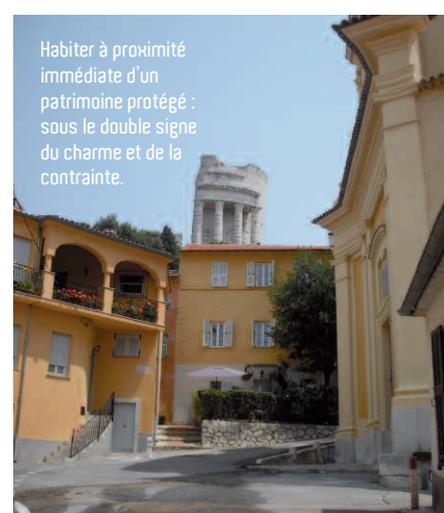
Il leur apporte l'expertise technique et le soutien administratif nécessaires ainsi que les conseils préalables indispensables pour que soient respectées la réglementation en vigueur et les différentes contraintes. Pour l'élaboration de tout projet, et même si celui-ci ne requiert pas d'autorisations officielles, une visite préalable au service d'urbanisme s'impose.

**C**onstruire, détruire ou modifier un bâtiment impacte toujours le site concerné et donc le patrimoine commun. Le code de l'urbanisme et diverses réglementations locales telles que le Plan local d'urbanisme (PLU), document majeur qui régit l'urbanisme de La Turbie, sont là pour permettre au droit de propriété de chacun de s'exercer dans le respect du bien et du patrimoine publics.

Créé en 2008, le service Urbanisme de La Turbie assure un rôle très important d'accueil du public. Il apporte, aux

professionnels comme aux particuliers, l'expertise technique et le soutien administratif nécessaires à la réalisation de leurs projets immobiliers.

« *Conscients des contraintes nombreuses et diverses qui pèsent sur l'urbanisme, les professionnels viennent nous voir très en amont des projets, souligne Sylvie Asso, responsable du service depuis sa création. Les particuliers n'ont pas toujours la connaissance de ces contraintes. Il nous faut commencer par leur expliquer. Au départ, ils sont plutôt insatisfaits. Puis finissent par constater que ces contraintes ont du sens et s'appliquent à tous.* »



Habiter à proximité immédiate d'un patrimoine protégé : sous le double signe du charme et de la contrainte.

Toute personne ayant un projet de travaux a intérêt à se rapprocher du service Urbanisme dès l'origine de son projet, y compris si aucune formalité d'urbanisme n'est requise.

« Ainsi, explique Sylvie Asso, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, les constructions de moins de 5 m<sup>2</sup> ne sont pas soumises à formalité d'urbanisme. Ce qui ne les exonère pas de respecter la réglementation du PLU, notamment en matière d'implantation et de retrait. Et d'obtenir les avis du service départemental de l'architecture et du patrimoine en application du code de l'environnement et l'autorisation de l'architecte des Bâtiments de France (ABF) dans les secteurs concernés. »

**Une déclaration préalable de travaux est obligatoire** pour toute construction, ravalement de façade, modification de l'aspect extérieur des constructions, pour les piscines, terrasses, garages... Et pour les extensions inférieures à 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

**Une demande de permis de construire est obligatoire** pour la création d'une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m<sup>2</sup>, ou si les travaux sur construction existante ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade



■ **Piscines : les contraintes de la réglementation**  
Les piscines dont le bassin est inférieur à 10 m<sup>2</sup> ne sont pas soumises à formalités d'urbanisme. Au-delà des 10 m<sup>2</sup>, une demande de déclaration préalable de travaux est obligatoire. Les projets de piscine couverte à 1.80 m de haut ou plus doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire.

du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation), ou encore portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou situé en secteur sauvegardé.

**Ces autorisations sont soumises à une obligation d'affichage sur le terrain**, lequel constitue le point de départ du délai de 2 mois pendant lequel un tiers peut contester l'autorisation, s'il estime qu'elle lui porte préjudice et qu'elle est contraire aux règles d'urbanisme.

**Des tiers dénoncent les travaux sans formalités préalables**

« En dehors des recours classiques, nous recevons régulièrement des courriers de la part de tiers qui dénoncent au maire des travaux qui ne seraient pas réalisés avec les formalités préalables... même quand celles-ci ne sont pas obligatoires, souligne Sylvie Asso. Par exemple, pour une piscinen quand le bassin est inférieur à 10 m<sup>2</sup>. Il faut simplement prévenir la mairie qui rappelle alors les obligations à respecter - notamment en matière de retrait. Cette démarche évite les erreurs et donc les procès-verbaux dressés pour non-respect du code de l'environnement et du patrimoine. »

En cas de travaux non-conformes, le rappel à la loi se fait par la police municipale, dont c'est l'un des rôles. Ses agents assermentés circulent dans la commune qu'ils connaissent bien et détectent les changements apportés.

## PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL RICHE

### Construction fortement contrainte

La Turbie possède une longue histoire et un patrimoine qui en témoigne. La préservation de cette richesse indéniable pour la collectivité impose à chacun des contraintes.

La Turbie compte des **monuments historiques classés** (Trophée d'Auguste, voie romaine, carrière du mont de Justice, église, restes de l'enceinte du Moyen-âge, fontaine face à la mairie), et des **monuments historiques inscrits** : borne militaire route de la corniche, 2 fenêtres (l'une, du XIII<sup>ème</sup> siècle, rue Droite ; l'autre de type géminée, rue Durandy), des vestiges de remparts place Saint Jean, une porte du XVI<sup>ème</sup> siècle rue Droite).

Tout immeuble ou terrain situé dans un rayon de 500 m de ces monuments ne peut faire l'objet d'aucune modification, démolition, déboisement... sans autorisation préalable de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

La Turbie compte également des **sites classés** – abords du Trophée, colline du Pueil et terrains qui la relie au trophée – sur lesquels toute modification est impossible (sauf autorisation spéciale du Ministre) et des **sites inscrits** (abords du Trophée, Cours Albert I<sup>er</sup>, flanc ouest de la

Tête de Chien et partie de la commune à l'est du CD 53 et du CD 2564 - ex RN7) qui ne peuvent faire l'objet de travaux sans en avoir avisé l'ABF.

Le flanc ouest de la Tête de Chien fait partie des sites inscrits soumis à contraintes.





Dans le traitement des dossiers d'urbanisme, Sylvie Asso - à droite -, est secondée par Dorothée Abellan, secrétaire de mairie.

SERVICE URBANISME

## Conformités exigées

En dehors de la réception du public, le service d'Urbanisme instruit les différents dossiers en relation avec les partenaires concernés.

**A**u cours des trois dernières années, le service Urbanisme a traité une moyenne annuelle de 71 déclarations préalables de travaux et 38 demandes de permis de construire (hors modificatifs). Il a en outre instruit une demande de permis d'aménager en 2011.

### PC, PA, PD : ABF consulté

Quand elle reçoit une demande de permis de construire, d'aménager ou de démolir, Sylvie Asso consulte l'ABF et transmet également la demande à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)<sup>(1)</sup> qui regarde si la demande respecte les règlements du plan local d'urbanisme (PLU).

Tandis que le service Urbanisme de La Turbie étudie les éléments pour lequel l'avis du maire est requis. Par exemple, pour un permis de construire : aspect architectural extérieur, capacité de la voirie et du réseau d'assainissement à accueillir le projet, respect de la sécurité publique, nécessité éventuelle d'une extension du réseau d'électricité...

Le service vérifie également les



Les autorisations de travaux sont soumises à une obligation d'affichage sur le terrain.

servitudes d'utilité publique qui s'appliquent sur le terrain : par exemple, le périmètre de protection des monuments historiques classés et inscrits.

« En revanche, souligne Sylvie Asso, ni l'Etat ni le maire n'ont à vérifier les servitudes privées, telles que les servitudes de vue ou de passage. Or, nous sommes de plus en plus sollicités pour solutionner ces problèmes de droit privé alors que nous n'en avons pas la compétence. »

### Des délais d'instruction à respecter

Pour les maisons individuelles et/ou leurs annexes, le délai d'instruction est de deux mois à compter de la réception du dossier complet et de trois mois pour les autres projets (permis de construire ou permis d'aménager). Mais ce délai peut être prolongé dans

## ENQUÊTE AU COEUR

certains cas (monuments historiques, enquête publique liée à l'impact sur l'environnement, etc.). Pour une déclaration préalable de travaux le délai d'instruction de base est d'un mois - ou deux mois si appel doit être fait à des services extérieurs (CG 06, ABF, Sivom).

« Il y a nécessité pour tous d'être réactifs, souligne Sylvie Asso. Car, si aucune réponse n'est parvenue au demandeur à l'expiration du délai réglementaire précisé dans le récépissé de la demande, le pétitionnaire peut se prévaloir d'une autorisation tacite. »

### Droit de préemption

Le service Urbanisme traite par ailleurs les formalités préalables aux mutations immobilières lors de ventes, successions, partages...

Le 27/09/2006, le Conseil municipal a institué le droit de préemption urbain sur les zones urbaines et à urbaniser du PLU. Toute mutation d'un bien immobilier sur ces secteurs est soumise au droit de préemption et doit faire l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.), transmise à la mairie par le notaire chargé de l'acte de vente.

Le service Urbanisme instruit les D.I.A et met en œuvre, si besoin, les procédures relatives au droit de préemption.

Il donne par ailleurs des renseignements sommaires sur le cadastre, délivre des certificats d'urbanisme (C.U.).

1 - La DDTM regroupe l'essentiel de la DDE (direction départementale de l'équipement), de la DDAF (direction départementale de l'agriculture et de la forêt), des directions des affaires maritimes (DDAM ou DIDAM) et une partie des services de la préfecture.

## PLU modifié et enquêtes publiques

**L**e 12 juillet 2006, La Turbie était l'une des premières communes des Alpes-Maritimes à mettre en place un PLU. Il a été modifié une première fois le 18 février 2011. L'organisation de l'enquête publique préalable et la révision du PLU sont des rôles qu'assure également le service de l'urbanisme, avec le soutien de la directrice générale des services, de la CARF - la communauté d'agglomération a la compétence « Aménagement » et l'aide technique d'un bureau d'études.

Cette première modification visait principalement à créer sur le quartier du Prat un « secteur à

études » de 62 500 m<sup>2</sup> assorti d'un encadrement rigoureux de la construction (lire : La Turbie Infos N°56 - Automne 2010 - Dossier Urbanisme).

**La réalisation du projet Détras, en cours d'élaboration, demandera une nouvelle modification du PLU** suite à l'enquête publique qui sera lancée dès cet automne.

1 - La loi SRU (relative à la solidarité et au renouvellement urbains) du 13/12/2000 a institué pour les collectivités locales le PLU en remplacement du POS plan d'occupation des sols.

PLUS D'INFOS

Le PLU de La Turbie est en ligne sur le site : [ville-la-turbie.fr](http://ville-la-turbie.fr) - rubrique : municipalité

## Nouvelles mesures au 1<sup>er</sup> mars 2012

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, de nouvelles mesures sont venues simplifier le droit de l'urbanisme. Parmi elles, la notion nouvelle de « surface de plancher » remplace la shon et la shob et permet de construire plus.

**L**e 1<sup>er</sup> mars 2012 est entrée en vigueur une nouvelle mesure des surfaces pour calculer les droits à bâtir : la surface de plancher. Elle remplace à elle seule, désormais, la surface hors oeuvre brute (SHOB) et la surface hors oeuvre nette (SHON), devenues toutes deux, au fil des ans, peu représentatives de la surface réellement habitable.

### Un bonus de constructibilité de 10 %

La surface de plancher comprend l'ensemble des surfaces de plancher des constructions closes et couvertes, comprises sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètres.

Contrairement à la SHON et à la SHOB, la surface de plancher est calculée à partir du nu intérieur des façades. Les demandeurs soucieux de l'isolation de leur construction bénéficient désormais des mêmes droits à construire que les autres.

La non prise en compte des murs extérieurs dans le calcul de la surface de plancher permet également de dégager un bonus en terme de constructibilité de l'ordre de 10 % en moyenne.

**Exemple :** un couple, propriétaire d'un terrain de 390 m<sup>2</sup> dans un quartier où le coefficient d'occupation des sols (cos) est de 0,4, a fait construire, avant mars 2012, une maison de 152 m<sup>2</sup> shon, sur les 155 m<sup>2</sup> maximum autorisés. Comme sa « surface de plancher » n'est que de 138 m<sup>2</sup>, il reste désormais un droit résiduel de 17 m<sup>2</sup> de surface de plancher – suffisante pour créer une chambre supplémentaire.

### La taxe d'aménagement (TA)

Le 1<sup>er</sup> mars 2012 est également entrée en vigueur la taxe d'aménagement (TA) qui remplace la taxe locale d'équipement (TLE) ainsi que les différentes autres taxes et participations dues à l'occasion d'une déclaration de travaux ou de l'obtention d'un permis de construire.

L'assiette de la taxe d'aménagement est déterminée par la surface de construction, qui partage avec la surface de plancher la même définition de base. Une part revient à la CARF pour le financement d'équipements collectifs.

#### PRATIQUE

##### Service Urbanisme

Mairie de La Turbie

Accueil du public : les lundis, jeudis, vendredis - les mardis et mercredis, le matin.

**Pour les dossiers : il est préférable de prendre rendez-vous.**

## Récolement et suivi des travaux

Le service de l'urbanisme assure le suivi des chantiers d'urbanisme notamment lors du dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

**U**ne fois terminés, les travaux pour lesquels une autorisation a été demandée doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux. Dans ce document, le déclarant s'engage sur la conformité de la construction – ou des travaux réalisés - par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée.

Cela se fait au moyen d'un formulaire (« DAACT », formulaire Cerfa N°13408\*02) téléchargeable sur le site de l'Etat (equipement.gouv.fr).

**La commune dispose alors de 3 mois pour contrôler sur place les travaux réalisés.** Ce délai est porté à 5 mois lorsque le récolement est obligatoire - notamment sur les travaux dans les secteurs sauvegardés ou dans un site inscrit ou classé. Si elle constate une anomalie dans les délais prévus, la commune peut mettre le titulaire de l'autorisation en demeure d'y remédier soit par la réalisation de travaux soit en déposant une demande de permis de construire modificatif – ou une nouvelle déclaration de travaux préalable. Si le constructeur n'a pas régularisé sa situation dans le délai imparti, un procès-verbal est dressé pour infractions au code de l'urbanisme et transmis sans délai au procureur de la République qui apprécie la suite à donner conformément aux dispositions de l'article 40-1 du code pénal.

### Délai de prescription pénale de trois ans

L'administration dispose d'un droit de visite qu'elle peut exercer trois ans après l'achèvement des travaux (L.461-1 du code de l'urbanisme). Les agents publics sont tenus d'informer sans délai le procureur des infractions commises en application de l'art. 40 du code de procédure pénale.

Tant que le délai propre à l'action pénale n'est pas prescrit (trois ans), l'autorité

de police, parfois différente de l'autorité compétente en urbanisme, peut toujours constater l'infraction pénale et dresser un procès-verbal.

CONSERVATOIRE DU SIVOM DE VILLEFRANCHE-SUR-MER

## L'art pour tous

Près de 600 ressortissants du canton de Villefranche, dont une trentaine de Turbiasques, bénéficient de l'enseignement des Arts dispensé par les professeurs du Conservatoire du Sivom.

**F**ermé pour les vacances d'été, le Conservatoire Intercommunal de Musique & des Arts du Sivom de Villefranche rouvrira dès le lundi 3 septembre.

Lors de l'année scolaire 2011-2012, il a accueilli quelque 560 élèves - enfants dès 4 ans et adultes - répartis dans 4 sections artistiques enseignées par 43 professeurs de haut niveau.

Trente de ces élèves, dont 7 adultes, sont Turbiasques.

### Guitare et violon à La Turbie

La section **Musique** regroupe la grande majorité des adhérents (400 environ).



Les cours - d'une demi-heure à une heure, selon le niveau - se donnent dans différentes salles disséminées sur le territoire du canton. Des auditions publiques et deux concerts - à Noël et en juin - sont l'occasion pour les élèves d'exprimer leur talent.

A La Turbie, salle du presbytère, deux créneaux horaires sont ouverts

pour les élèves des professeurs Aurélie Forestier (guitare) et Julia Bechaguine (initiation violon) : le mercredi dans la matinée jusqu'à 15h00, le jeudi de 16h40 à 20h00.

La section « **Danse classique / jazz** » a compté 78 adhérents, garçons et filles, de 6 à 17 ans, (cours à Villefranche et Saint Jean). Le gala de danse annuel organisé en mai au théâtre de verdure de Villefranche se révèle toujours d'une grande qualité artistique.

**Peinture/Dessin** : 34 élèves ont suivi les cours dispensés à Villefranche, Maison du Sacré Cœur. L'année s'est terminée par une belle exposition sur deux jours des œuvres réalisées.

**Théâtre** : 5 élèves ont suivi les cours du samedi matin dispensés au conservatoire.

Financé par les impôts locaux via le budget du Sivom, le Conservatoire propose des tarifs variables (de 80,15 € à 264,84 € par trimestre) selon les activités, leur nombre, les âges des élèves et le fait qu'ils résident - ou travaillent - ou non sur le territoire du canton.



■ Pour enseigner en douceur le violon aux enfants, Julia s'inspire de la pédagogie des écoles étrangères.

### PLUS D'INFOS

Conservatoire du SIVOM  
de Villefranche-sur-mer  
Tél. : 04 93 55 63 88

Courriel : [conservatoireintercommunal@sivom-villefranche.org](mailto:conservatoireintercommunal@sivom-villefranche.org)

[www.sivom.villefranche.org](http://www.sivom.villefranche.org)

Site : [www.sivom.villefranche.org](http://www.sivom.villefranche.org)

Les dossiers de réinscription 2012-2013 sont en ligne.

### Des locaux neufs en 2013

Installé dans les locaux du Sivom au cœur du vieux Villefranche, le conservatoire devrait déménager, en juin 2013, à Beaulieu, à côté du collège Jean Cocteau. La Villa May, bâtiment classé en rénovation, accueillera un conservatoire flambant neuf avec 10 salles pour les cours et un auditorium externe.

CARF / DÉCHETS MÉNAGERS

## Un coût net de 2,9 M€

La Communauté d'agglomération de la Riviera française (Carf) assure la collecte et le traitement des déchets de ses 10 communes membres et de leurs 65 607 habitants. Selon son rapport annuel, elle a traité en 2011 un total de 56 179,38 tonnes de déchets.

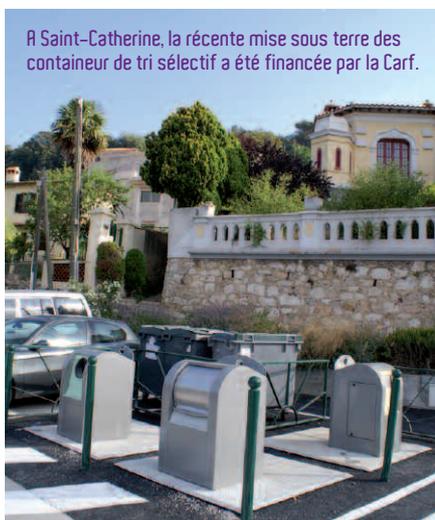
**37 706,34 tonnes de déchets** (dont 84% d'ordures ménagères) ont été collectées en porte à porte ou en points de regroupement et 18 473,47 tonnes réceptionnées par le quai de transit (Menton), les déchèteries et dépôts-relais.

64% des déchets ont été valorisés pour 34% transportés et enfouis à Septèmes-Vallons (dép. 13).

Les dépenses de collecte se sont élevées

à 17 075 000 € répartis principalement entre les frais de personnel, d'exploitation

à Saint-Catherine, la récente mise sous terre des conteneurs de tri sélectif a été financée par la Carf.



des déchèteries, les amortissements et la communication.

Les recettes ont totalisé 14 156 000 €, dont **12 578 000 € de taxe des ordures ménagères 2010**.

La différence, 2 919 000 €, est financée sur le budget général de la Carf.

La Carf met à disposition de ses habitants et entreprises un quai de transit (réservé aux professionnels), 3 déchèteries (Menton RCM et Sospel) et 2 dépôts-relais gardiennés à Beausoleil et La Turbie.

Une déchèterie est en cours de construction à La Turbie. Son ouverture est prévue début 2013.

1 - Le rapport est consultable en mairie et sur le site Internet de la Communauté d'agglomération ([www.riviera-française.fr](http://www.riviera-française.fr)).

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

## Concilier

**T**rop de différends familiaux et autres querelles de voisinage

dégénèrent au point de transformer les mécontents en belligérants et de conduire tout ce petit monde, accompagné d'avocats, devant des tribunaux débordés. Il existe pourtant un moyen plus rapide et gratuit de trouver la paix : faire appel au conciliateur de justice.

Personne bénévole, nommée par le Président de la Cour d'Appel, le conciliateur réunit les parties concernées et s'efforce de les conduire à un compromis. Puis, si les parties sont d'accord, ce compromis peut faire l'objet d'un « constat d'accord » qui aura force exécutoire devant le Juge d'Instance.

**Jean Pailleux est le nouveau conciliateur de Justice nommé pour œuvrer sur le territoire de la Communauté d'agglomération de la Riviera Française (Carf).** Il reçoit sur rendez-vous, deux matinées par semaine, à la Maison de Justice et du Droit (MJD). Il est compétent pour traiter les conflits de mitoyenneté, de copropriété, de voisinage, les désaccords entre consommateur et professionnel, entre fournisseur et client particulier, contestations de factures...

Créée en novembre 2004, la MJD de la Carf, à Menton, met à la disposition de la population les conseils gratuits d'avocats, associations et autres partenaires destinés à faciliter les démarches des habitants en matière de respect du Droit.

PLUS D'INFOS

Jean Pailleux, conciliateur de justice, reçoit les lundis et mercredis matin, de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous  
Tél. : 04 93 78 03 57 - Maison de Justice et du Droit - 38 rue Henri Greuille, Menton.

Crédit : Creatas image / Thinkstock



NOUVEAU RÉSEAU SOCIAL

## Bouger avec « myRiviera »

**L**a CARF teste actuellement une nouvelle application Smartphone appelée « myRiviera ». Elle permet à ses utilisateurs de faciliter leurs déplacements sur le territoire de la Riviera Française, géolocaliser leurs amis, découvrir et partager des avis sur l'offre commerciale, touristique et économique du territoire.

Lancé en mars 2012, « myRiviera » est la première application mobile du réseau social « myMed », qui a pour but de créer un réseau social transfrontalier, entre la France et l'Italie.

« myRiviera » est destiné à faciliter l'accès pour les usagers aux réseaux de transport de la CARF et participe au système ceparou06.fr (site de connexion de tous les transports en commun des Alpes Maritimes).

1 - Piloté par le centre Inria Sophia Méditerranée - Méditerranée, le projet myMed, porté par Luigi Liquori, directeur de recherche Inria, s'appuie sur les derniers résultats issus des travaux de recherche des partenaires concernés et est financé pour une durée de trois ans par un contrat européen Interreg Alcotra.



**Vous souhaitez participer activement à l'expérimentation ?**

Venez retirer un questionnaire au Point Informations Tourisme. Ou téléchargez !

Rendez-vous sur AppStore, Android Market ou [www.mymed.fr/myriviera](http://www.mymed.fr/myriviera)



LA LIGNE 19 EST DE RETOUR

## Embarquer sur la navette du Patrimoine



■ Pour 3 euros seulement, les passagers qui empruntent la navette du Patrimoine lors du circuit du vendredi, bénéficient d'une visite « privilégiée » de La Turbie faite par leur guide Magali (ici au milieu).

**D**écouvrir les villages de la Riviera Française accompagné d'un guide conférencier, grâce à un Pass 3 € ! Telle est l'offre que la Communauté d'agglomération de la Riviera Française reconduit cet été, du lundi 2 juillet au vendredi 24 août, sur sa ligne 19, dénommée « Navette du patrimoine des villages de la Riviera Française ».

**Du lundi au vendredi, cinq circuits sont proposés au départ de la gare routière de Menton**, à raison d'un circuit par jour et jusqu'au cœur du parc du Mercantour : Menton - Moulinet ; Menton - Castillon - Castellar ; Menton - Sospel ; Menton - Gorbio - Sainte Agnès ; Menton - Roquebrune Village - La Turbie.

Départ en matinée (9h00), Retour vers 17h30.

Magali, guide-conférencière, accompagne les promeneurs dans leurs visites et leur fait découvrir l'histoire et le patrimoine des villages visités.

RESERVATIONS

Via Internet :  
[www.riviera-francaise.fr](http://www.riviera-francaise.fr)  
ou [www.carfenbus.fr](http://www.carfenbus.fr)

Sur l'ordinateur mis à disposition à la gare routière de Menton  
Tél. : 04 92 41 89 23 - (Marie-Josée - Transport Riviera Française)



■ Sortie culturelle à l'abbaye du Thoronet

CCAS / SORTIE DE PRINTEMPS

## Culture et convivialité

Le dimanche 15 avril, lors de la sortie de printemps du Centre communal d'action social (CCAS) dans le Var, le temps maussade avait fait une pause. Une joyeuse troupe d'une cinquantaine de personnes avait pris place dans le bus à destination du Thoronet. La journée commençait par la visite de l'abbaye, édifiée à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, qui exprime l'essence de l'art cistercien fait d'un dépouillement architectural extrême.

Après cette promenade culturelle, le déjeuner dans un restaurant de Carcès transformait les pèlerins du matin en joyeux convives. L'après-midi se poursuivait, plus ludique, dans les rues de

Cotignac, à la découverte de ce village de caractère qui accueillait un marché de Provence haut en couleurs.

Nicolas Bassani, Maire, et sa compagne, Achim Herget, conseiller municipal, et son épouse, participaient à cette excursion organisée par Arlette Zamboni, adjointe, accompagnée de son époux.

Cette pérégrination dans la campagne varoise où s'épanouissaient glycines, arbres de Judée et autres prairies verdoyantes fut un régal pour les yeux, fort apprécié de tous. Elle aura permis à chacun de passer quelques heures tout simplement chaleureuses et conviviales.

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

## Véhicule frigorifique, service chaleureux

Chaque matin, du lundi au vendredi, Valérie Giovannetti, employée municipale, assure la livraison des repas servis à domicile. Une dizaine de Turbiasques bénéficient actuellement de ce service proposé par le CCAS aux personnes âgées ou ayant des difficultés momentanées pour se déplacer, pour un coût journalier de 5,50 €. Les repas sont préparés sous vide par la Société Niçoise de restauration et Hôtellerie (S.N.R.H.). Les jeudi et vendredi, Valérie livre double ration en prévision du week-end.

Pour financer l'achat en leasing du véhicule frigorifique indispensable pour préserver la chaîne du froid, le CCAS a fait appel à la générosité d'une quinzaine d'entreprises. Leurs noms

figurent sur le véhicule.

Pour les personnes livrées comme pour leur entourage, au-delà du service pratique rendu, l'arrivée de Valérie ressemble plutôt à la visite d'une amie, l'occasion de papoter gentiment, une porte ouverte sur la vie du village. Et ce n'est pas Victoria qui, du haut de ses 102 printemps, contrainte de demeurer chez elle entre sa radio et sa fenêtre pour raison d'escalier trop raide, dira le contraire.

15 entreprises ont financé le Peugeot Partner frigorifique : Agence Saint Michel, Canovas, Gerini Electricité, GP Construction (bâtiment), Innova System, Koné, La Terrasse, M01 (bâtiment), MPG (technicien piscine), Ottaviani Plomberie, Sarl Manustock (terre végétale), FC Fer, Somat, Starlight Promotion, Uéolia.



DISPOSITIF ANTI-CANICULE

## Prévenez !

Dans le cadre du dispositif national, la Commune de La Turbie tient un registre nominatif des personnes âgées et / ou handicapées vivant à domicile. En cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques (canicule notamment) ou autres, les personnes figurant dans cette liste bénéficieront d'une attention particulière, de conseils et de l'assistance nécessaires par leur situation face au risque encouru.

**L'inscription sur cette liste est donc vivement recommandée aux personnes qui présentent des risques d'isolement.** Si c'est votre cas ou celui de l'un de vos proches, contactez Mme Arlette Zamboni, adjointe au Maire, vice-présidente du CCAS.

### Vigilance recommandée

Dans tous les cas, le CCAS vous recommande d'être vigilant pour vous-même et ceux qui vous entourent. **En cas d'inconfort, n'hésitez pas à demander de l'aide auprès de :**

- votre médecin traitant,
- les sapeurs-pompiers de La Turbie : 04 93 41 22 25,
- le CCAS (Centre communal d'action sociale) en mairie de La Turbie : 04 92 41 51 61,
- la Police Municipale de La Turbie : 04 92 41 51 66,
- un proche apte à vous venir rapidement en aide.





Les 22 et 29 juin, pour célébrer la fin de l'année scolaire, les élèves des deux écoles avaient revêtu leurs habits de fête. A la maternelle : kermesse animée par les enseignantes, les ATSEM et les parents, et spectacle de cirque pour l'école élémentaire. Rires et bonne humeur assurés avant le départ pour des vacances bien méritées !



**A l'eau !** Pour résister aux températures caniculaires et se rafraîchir, rien de tel qu'un bon jeu d'eau. Les écoliers s'en donnent à cœur joie. Que le plus trempé gagne !



**Se jeter dans la gueule... de l'hippopotame.** Jeu d'adresse pour les enfants de la maternelle qui doivent nourrir l'immense animal avant de se faire dévorer !



**Spectacle aérien** sur le thème du cirque pour les CE2 qui ont joué à un cache-cache poétique.



**Balle au prisonnier... mouillé...** Quel plaisir de lancer des bombes à eau sur les copains, quand Papa et Maman ne sont pas là ! Même les plus grandes n'ont pas résisté à la tentation.



**Quel cirque !** Les CM2 ont revisité l'univers comique des clowns en le modernisant radicalement avec une chorégraphie dynamique !



**Dans la tradition du cirque chinois,** les élèves de CP ont proposé un chatoyant tableau d'acrobaties.

# Quand la musique est **bonne** !



Les spectateurs ont profité de la douceur de la soirée pour flâner tout en écoutant le concert.



Clotilde, Emmanuelle, Benjamin, Ferxel et Karim ont rempli avec brio la difficile mission de commencer la soirée.

Le 9 juillet, **New Gospel Family** a investi la salle polyvalente, mise gratuitement à disposition, pour faire découvrir le son du Gospel Urbain à plus de 180 spectateurs. Les jeunes artistes, - ils ont 25 ans en moyenne - viennent de tous les horizons (Martinique, Madagascar, Gabon,...). A chacun de leurs concerts, ils partagent sans compter leur extraordinaire énergie et leur passion pour le Gospel. Le public turbiasque a chanté et dansé avec eux durant plus de 2 heures !



Durant le concert, chaque chanteur a eu l'occasion de réaliser un solo et faire ainsi la preuve de ses qualités vocales.

Le 21 juin, **la Fête de la Musique** s'est installée Place de Banville. Les spectateurs en ont profité pour dîner en musique aux terrasses des restaurants.

Jusqu'à plus de 23h, trois groupes de jeunes artistes, amis de longue date, se sont relayés lors d'un concert offert par la mairie. Commencée sur les rythmes acoustiques et les merveilleuses voix de *So What*, la soirée est allée crescendo avec le rock talentueux de *Bad Mother Rockers* pour finir en triomphe avec le son hard rock de *Red Light District* et l'incroyable énergie de sa chanteuse Sandy.



Jean François, Benjamin, Christophe et Yannick ont interprété des morceaux largement repris par le public



Sandy, Chris, Damien, Denis et Pascal ont littéralement électrisé les spectateurs. Un concert de rock digne des plus grands !



Les chanteurs de NEW GOSPEL FAMILY aiment faire participer leur public. Cathy est montée sur scène pour nous faire entendre son joli timbre de voix.

Le samedi 23 juin, en ce jour le plus long de l'année, le Père Adrian a conduit la **procession de la Saint-Jean Baptiste** dans les ruelles du vieux village, illuminées pour l'occasion. Parti de l'église Saint-Michel, le cortège a traversé le vieux bourg pour arriver, aux sons joyeux de l'accordéon et du violon, sur la Place Saint Jean où attendait le feu béni par le prêtre.

Comme la tradition le veut, les enfants ont sauté courageusement par dessus les flammes, les plus jeunes aidés par les adultes.

Photos : Alessandro Moriani



En fête du cortège qui traverse la vieille ville, quatre volontaires portent la statue du Saint.



Pour éprouver leur courage, les plus grands sautent seuls au-dessus du feu.



Aidés par leurs parents, les plus jeunes participent aussi à la fête.



Après les célébrations de la Saint-Jean, le Père Adrian a reçu une dizaine d'enfants en l'église Saint-Michel pour leur **première communion**, le dimanche 24 juin.

Accompagnés de leurs parents, grands-parents, parrains et marraines, les communiant ont partagé ensemble cette deuxième étape de leur vie religieuse, après celle du baptême.

La préparation avait été assurée par Renée et Simone, catéchistes.

Photo : Alessandro Moriani

## Un anniversaire sur les sommets !

Marcel Renaud, adjoint au Maire et grand randonneur devant l'Éternel, a fêté ses 80 ans au sommet du Mont Pelat, à une altitude de 3050 m. Parti du col de la Cayolle, avec un groupe d'amis turbiasques, le 18 juillet dans la fraîcheur du petit matin, il a franchi les quelque 1300 m de dénivelé cumulé dans la journée faisant preuve d'une extraordinaire volonté. Cette ascension était pour lui un véritable défi. Après une montée épuisante de plus de 4 heures, il a enfin pu souffler... ses 80 bougies !

Photo : Bernard Champion



ASCT FOOT

# Un grand club avec l'AS Monaco

Evènement ! A la rentrée, les 5-9 ans inscrits à l'ASCT Football de La Turbie seront regroupés avec ceux de l'AS Monaco pour fonder un grand club.

**P**arole de son président et entraîneur des « U11 », Thierry Scursoglio, « *l'ASCT Foot a réalisé une bonne saison 2011-2012* ».

- **Trente petits débutants**, entraînés par Romain Rigal, Florian Plébani, Christophe Corvi-Valetti, Antoine Vandrebeck et Georges Furione, ont participé à des plateaux techniques et tournois où ils ont obtenus des résultats honorables.

- **Pour les « U11 »** : nos 15 « Poussins » ont vécu une saison en deux parties : d'abord en Pool 2, ils n'ont perdu qu'un seul match en 5 mois. Montés en Pool 1, ils ont rencontré un peu plus de difficultés. Ils ont néanmoins terminé leur saison comme finalistes au tournoi de Beausoleil, contre Villefranche-sur-Mer.

- **Du côté des adultes**, l'équipe Seniors (une quinzaine d'amateurs) de « football à 7 » a joué dans le challenge corporatif de Monaco et s'est classée en milieu de tableau du Championnat.

Par ailleurs, **l'équipe Loisirs** a regroupé une vingtaine d'adultes, âge moyen 30 ans, qui se retrouvent pour pratiquer le foot plaisir.

« *Je remercie les entraîneurs pour leur professionnalisme et leur dévouement, les parents pour leur fidélité et les sponsors pour leur*



■ Les Poussins (U11) finalistes contre Villefranche-sur-Mer au tournoi de Beausoleil

*soutien* », conclut le président avant d'ajouter la bonne nouvelle pour la rentrée. « *Pour la saison 2012-2013, les équipes sont renouvelées et l'on a conclu un partenariat avec l'AS Monaco. Les jeunes de La Turbie seront regroupés avec ceux de Monaco pour faire un grand club. Cela permettra aux meilleurs de chez nous de jouer avec les meilleurs de l'AS Monaco.* »

## Un grand tournoi international en septembre

Ainsi, 130 enfants (monégasques compris), de 5 à 9 ans, encadrés par une dizaine d'entraîneurs (4 de La Turbie, 6 de Monaco) formeront ce grand club dès la rentrée de septembre.

Les entraînements se feront sur le terrain de foot de La Turbie, le mercredi après-midi, en deux sessions : à 13h30 pour les plus petits (U6-U7) ; à 15h30 pour les U8-U9. Un entraînement spécifique est programmé pour les gardiens.

Les enfants seront intégralement équipés par l'AS Monaco et porteront le double insigne de l'AS Monaco et l'ASCT La Turbie.

Pour fêter cette entente et bien commencer la saison, un grand tournoi international de U9 sera organisé courant septembre.

ASCT

# Le boom de la section danse

Encore une année dynamique pour les Turbiasques participant aux activités de sports et loisirs proposées par les différentes sections de l'ASCT.

Toutes sont reconduites à la rentrée.

**A**u bilan des autres sections de l'Association sportive de La Turbie, on retiendra le boom de la section Danse, avec le succès des nouveaux cours de Zumba® (professeur : Sarah Bennoui) et de fitness (coach : David Baroi), chacun d'eux ayant fait le plein avec trente abonnés.

L'année s'est terminée le 1<sup>er</sup> juillet par le spectacle annuel qui présentait trois des disciplines enseignées : danse de salon, danse classique et jazz.

**Handball** : merci à Amir, entraîneur toujours passionné. Les enfants – ils étaient 28 cette année – ont participé tout au long de l'année à des plateaux techniques et bénéficié d'une formation

qui a reçu le label Or de la fédération française de handball (lire LTI 61).

**Judo** : le 28 juin, le dernier cours de la saison fut l'occasion du passage de ceinture ou de grade pour la majorité des 12 enfants entraînés par Eric Colleuil, avant qu'un apéritif réunisse enfants, entraîneur et parents pour célébrer la fin de l'année et les nouveaux promus.

Valéria et Killian ont obtenu la ceinture 1/2 verte. Julie, Samantha et Alan la 1/2 orange ; Louison et Drazic, la jaune. La plus petite, Cléa, 3 ans, et Alex ont gagné la 1/2 jaune.

**Karaté** : les effectifs ont été en progression. Après Ninon Langevin, Cléa Brugel et Florian Sempere, cet hiver, Annick Machado a rejoint au printemps le clan des ceintures noires du club – beau sujet de fierté de l'entraîneur : Sandra Gouasmia.

**Yoga et gym douce** : dispensés par Véronique Silvestri à raison d'une heure par semaine le lundi, ces cours ont réuni chacun une dizaine d'adeptes fidèles.

**Gym pour seniors** : ils étaient une quinzaine de seniors à se retrouver le jeudi matin, de 10h à 11h, pour suivre le cours d'Audrey Cravero, kinésithérapeute.

■ Le grand final en bleu-blanc-rose des danseuses de la section classique, tous niveaux confondus.



NOUVEAU DÉPART

## Course du Trophée

**A**près une année d'interruption, la Course du Trophée est relancée cette année en prenant soin d'éviter le fort de la Revère, interdit pour risques de chutes de pierres.

Dimanche 9 septembre, les concurrents s'élanceront dès 9h45 sur le nouveau parcours concocté par Victor Roman : La Turbie – le col d'Eze – Plateau de la justice et retour : 16 Km, 100 mètres de dénivelé. Au bout de l'épreuve, coupes et médailles seront remises aux trois premiers de chaque catégorie.

Autre innovation : **l'épreuve est ouverte cette année aux marcheurs (départ à 8h45)** – juste pour le plaisir du sport, il n'y aura pas de classement.

### INSCRIPTIONS

Avant le 7 septembre avec règlement : 8€ (chèque à l'ordre de l'ASCT Course) auprès de : Victor Roman, 192 chemin des Révoires – 06320 La Turbie ou sur le site : <http://course.turbie.fr>



DU 7 JUILLET AU 2 SEPTEMBRE

## Fraîcheur et bains de soleil

**L**a piscine municipale a ouvert le samedi 7 juillet pour la saison estivale. Jusqu'au dimanche 2 septembre au soir, l'équipe dirigée par Thierry Scursoglio, également maître-nageur, accueillera petits et grands pour des bains de soleil et de fraîcheur.

Marion Laval sera l'autre maître-nageur dédié à la sécurité du bassin et chargé des cours de natation.

### PRATIQUE

- . Ouverture : du mardi au dimanche inclus de 10h30 à 18h30. Fermeture hebdomadaire : le lundi.
- . Droits d'Entrée : Adulte (à partir de 15 ans) : 4 € - Enfant (3 - 14 ans) : 2 €.
- . Carte d'abonnement (10 Entrées) : Adulte : 35 € - Enfant : 15 €
- . Matelas : 3,50 € - Parasol : 3,50 €

Durant l'été 2011, la piscine a accueilli plus de 4680 personnes pour des baignades avec une panoramique sur la Riviera.



TENNIS

## Stages multisports dès 5 ans

**B**ilan très satisfaisant pour la première année de reprise en main du club municipal par l'équipe de Michel Borfiga, avec une forte implication de Christophe Courault, coach. Le nombre de membres est en augmentation régulière et l'ambiance est conviviale, sportive et... solidaire.

Le 13 mai dernier, le tennis club accueillait ainsi l'association monégasque des entreprises monégasques pour la lutte contre le cancer (Gemluc) : barbecue, tombola et tournoi de tennis ont permis de récolter 800 € intégralement reversés à l'association placée sous la présidence d'Honneur de S.A.R. la Princesse Caroline de Hanovre.

### Terrain avec gazon synthétique pour cet hiver

C'est au cours de l'hiver prochain que les membres du tennis club devraient pouvoir profiter d'un terrain recouvert d'une pelouse synthétique plus souple pour les articulations – il servira également de terrain calcetto (lire nos éditions précédentes).

Pour cet été, l'école de tennis organise à l'attention des enfants (dès 5 ans, accueillis à partir de 8h30) des stages de 5 jours, du lundi au vendredi, encadrés par des moniteurs diplômés d'état, selon deux formules :

- Stage multisports de 9h00-17h00 : tennis le matin, déjeuner au club, tennis puis piscine de 15h30 à 17h00 : 170 €, déjeuner et entrée piscine compris.

- Stage de 5 ½ journées, de 9h00-12h00 : 80 €.

PLUS D'INFOS

Tennis Club Team Borfiga  
Port. : 06 13 79 26 07



HOMMAGE À

# Jeannine Malausséna

Jeannine Malausséna nous a quittés.

Ses obsèques se sont déroulées en l'église Saint-Michel où se pressaient sa famille et ses amis parmi lesquels les membres de l'Ordre des pénitents noirs de la chapelle de La Miséricorde.

« Jeannine faisait partie du Bureau de l'association « Les Amis du Trophée » nous écrit Hélène Grouselle, Présidente de l'association. Et c'est dans le cadre de nos activités que j'ai pu apprécier sa culture, son franc-parler et l'attachement qu'elle avait au village de La Turbie et à son Trophée. Jeannine était une femme en avance sur son temps, une battante. Sage-femme puis directeur d'hôpital, elle entreprit des études de droit à l'âge adulte pour obtenir son doctorat. Femme libre, passionnément attachée au Comté de Nice, active dans de nombreuses associations et cercles, elle oeuvrait également à perpétuer, avec son frère Paul-Louis, vice-président de l'Académie Nissarda, la mémoire du nissart. Merci Jeannine pour ce temps donné aux autres. »

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.



C'EST L'ÉTÉ

## Vigilance accrue !

**R**evoici l'été, l'occasion de fermer la maison le temps des vacances ou, au contraire, de l'ouvrir plus largement : fenêtres ouvertes la nuit, journées passées au jardin, dans la piscine, allées et venues des enfants, des amis... Dans tous les cas, ces changements rendent votre habitation plus vulnérable aux risques de vol.

La Gendarmerie nationale rappelle **quelques mesures simples à respecter** :

- En cas d'absence prolongée, informez la police municipale ou la Gendarmerie - des patrouilles seront organisées.
- Prévenez vos voisins qui veilleront sur votre maison - à charge de revanche. Faites relever votre courrier.
- Installez des dispositifs d'allumage aléatoire de vos éclairages.
- Ne faites pas entrer chez vous des inconnus. Signalez à la Gendarmerie les « démarcheurs », individus et véhicules suspects.
- Ne laissez jamais les clés dans des « cachettes ».
- Mettez vos objets de valeur dans un coffre-fort, faites installer un système d'alarme...

Et si, malgré ces précautions, **vous étiez confronté à un cambriolage, prévenez immédiatement le 17**. Ne TOUCHEZ A RIEN avant l'arrivée de la Gendarmerie et de ses experts scientifiques...

## ETAT CIVIL (au 25 juin 2012)



### Bienvenue aux petits Turbiasques !

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| MATTEI Aymeric, Yvan, Michel         | 4.03.2012  |
| COTILLON Patti, Matty, Mina          | 15.03.2012 |
| CANAVATE Juliette Capucine           | 5.05.2012  |
| EIT Enzo, Michel, Christian, Antoine | 8.05.2012  |

### Félicitations aux nouveaux mariés

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| CALDERONE Alain & MAËCH Miriëme     | 04.05.2012 |
| MOREL Loïc & GANCIA Amandine        | 16.06.2012 |
| FLECHEL Yannick & MOEYERSOMS Alexia | 22.06.2012 |

### Ils nous ont quittés

|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| FARGIER Clotilde veuve BRUANT | 04.04.2012 |
| BELLENGER Marie               | 08.04.2012 |
| COMOTTO Irène veuve CALZOLARI | 23.04.2012 |
| TRANCOSSI Léon                | 02.05.2012 |
| ARCADE Michel                 | 16.05.2012 |
| MALAUSSÉNA Jeannine           | 06.06.2012 |
| GUERDER Pierre                | 21.06.2012 |



## MEDECINS DE GARDE

| Août     |          | Septembre |          | Octobre  |          |
|----------|----------|-----------|----------|----------|----------|
| Dates    | Docteurs | Dates     | Docteurs | Dates    | Docteurs |
| 1        | Galopin  | 1 au 2    | Andreis  | 1        | Rees     |
| 2        | Gilardi  | 3         | Rees     | 2        | Gilardi  |
| 3 au 5   | Galopin  | 4         | Gilardi  | 3        | Galopin  |
| 6        | Rees     | 5         | Galopin  | 4        | Gilardi  |
| 7        | Gilardi  | 6         | Gilardi  | 5 au 7   | Andreis  |
| 8        | Galopin  | 7 au 10   | Rees     | 8        | Rees     |
| 9        | Gilardi  | 11        | Gilardi  | 9        | Gilardi  |
| 10 au 13 | Rees     | 12        | Galopin  | 10       | Galopin  |
| 14 au 16 | Gilardi  | 13        | Gilardi  | 11       | Gilardi  |
| 17 au 19 | Scemama  | 14 au 17  | Galopin  | 12 au 15 | Rees     |
| 20       | Rees     | 18        | Gilardi  | 16       | Gilardi  |
| 21       | Gilardi  | 19        | Galopin  | 17       | Galopin  |
| 22       | Galopin  | 20 au 23  | Gilardi  | 18       | Gilardi  |
| 23 au 26 | Gilardi  | 24        | Rees     | 19 au 21 | Scemama  |
| 27       | Rees     | 25        | Gilardi  | 22       | Rees     |
| 28       | Gilardi  | 26        | Galopin  | 23       | Gilardi  |
| 29       | Galopin  | 27        | Gilardi  | 24       | Galopin  |
| 30       | Gilardi  | 28 au 30  | Galopin  | 25 au 28 | Gilardi  |
| 31       | Andreis  |           |          | 29       | Rees     |
|          |          |           |          | 30       | Gilardi  |
|          |          |           |          | 31       | Galopin  |

- Drs Andreis et Rees : 04 93 41 23 89
- Dr Galopin : 04 93 41 08 36
- Dr Gilardi : 04 93 41 01 11
- Dr Scemama : 06 60 17 76 29

**IMPORTANT !** A partir du 1<sup>er</sup> septembre, le cabinet du **Dr Pitaluga, dentiste, est transféré 10 Place Détras - Tél. : 04 92 41 00 00**

MONT-AGEL, SENTINELLE DU CIEL (I)

# Un fort nécessaire

Le Mont-Agel a constitué de tout temps un site militaire et d'observation stratégique. Son histoire contemporaine commence en 1860, avec le retour du Comté de Nice à la France et la définition de nouvelles frontières avec l'Italie.

**2**3 juin 1860 : le Comté de Nice revient dans le territoire français. Les nouvelles frontières retenues, qui séparent La Brigue et Tende du territoire français, abandonnent de nombreux sommets et cols à l'Italie.

« Une décision stratégique qui fragilise la défense du pays » commente le colonel Marc Miglior « et va donner au Mont-Agel une importance militaire capitale pour la défense des frontières. »

La défaite de 1871 renforcera la nécessité de grands travaux de fortification pour bloquer les routes côtières et intérieures. Le général Raymond Séré de Rivières, directeur du génie de 1874 à 1880, imagine la construction de forts distants entre eux de 5 à 10 Km. Parmi les 459 forts ainsi édifiés entre 1875 à 1900, celui du Mont-Agel sera une position d'artillerie avec mission de désorganiser les attaques ennemies et prendre à revers les attaques sur les autres ouvrages fortifiés (La Revère, Mont Chauve). Ensemble, **les batteries d'artillerie de La Turbie et du Mont-Agel seront chargées de la protection du pont Saint Louis**, point de passage obligé entre l'Italie et Menton.

Une route stratégique est construite entre La Turbie et le Mont-Agel en

## Un sommet plateau stratégique

Le Mont-Agel qui s'étend jusqu'à la mer via La Turbie et la Tête de Chien a toujours constitué un verrou sur la route de Gênes à Nice. Points de passage obligés, La Turbie et son col furent très tôt le théâtre de nombreuses batailles. **Le sommet du Mont-Agel, vaste plateau de 55 ha situé à 1155 m d'altitude**, difficilement accessible du fait de ses pentes abruptes, fut très tôt considéré comme militairement stratégique et l'observatoire idéal.

Les premières traces de population sur le site remonteraient aux tribus ligures, dès 3 000 ans av. J.-C. Des pentes du Mont-Agel, les Ligures repéraient les bateaux qui faisaient du cabotage. Ils descendaient les attaquer puis revenaient s'y cacher.

Les Romains finirent par soumettre les tribus ligures entre 23 et 13 av. J.-C. et feront aussitôt restaurer l'ancienne voie littorale de Vintimille à la Gaule Narbonnaise. Ouverte par les ingénieurs d'Auguste, elle passe par les flancs escarpés du Mont Agel et par La Turbie, qui devient alors un relais « In Alpe Summa ».

A partir du XIV<sup>ème</sup> siècle et jusqu'à l'entre-deux-guerres, l'histoire du Mont-Agel est étroitement liée à celle de Peille – cité autonome du Moyen-âge qui englobait Ste Agnès, Castellar, Contes, l'Escarène, Gorbio, Peillon, La Turbie et... le rocher de Monaco.

Son histoire suivra donc celle - très agitée - du Comté de Nice au sein de la Maison de Savoie. Jusqu'en 1860.

Achevé en 1892, le fort Catinat doit son nom à Nicolas Catinat de la Fauconnerie, fait maréchal de France par Louis XIV. Il s'était emparé du Comté de Nice en 1691, au début de la guerre contre le duc de Savoie.

1889-90. En 1891 commence la construction du fort qui comprend un réduit et des batteries avec tunnels abris et observatoires aux points culminants.

Pour protéger l'ensemble, un mur bahut viendra couronner les escarpements – naturels ou artificiels – du site et formera un chemin de ronde.

L'ouvrage est inauguré en 1892 sous le nom de fort Catinat.

Pour permettre sa construction, **des bagnards avaient creusé la roche blanche** à la barre à mine et jeté les gravas par-dessus bord. Ce sont eux qui, aujourd'hui encore, font penser que la neige s'attarde, même en été, sur les flancs ouest du Mont-Agel.

*A suivre : Le temps des guerres*



Avec le colonel Marc Miglior, ex commandant du Mont-Agel, auteur de « **Mont Agel Sentinelle du Ciel** » (Marines Editions), La Turbie Infos vous invite à découvrir, en plusieurs épisodes, l'histoire passée et contemporaine de ce site stratégique qui domine le village de La Turbie et partage avec notre commune bien des aventures.

**A commander à la librairie de La Turbie**

# PROGRAMME DES FESTIVITÉS



## ZOOM SUR . . .

### Les Journées Européennes du Patrimoine

16 septembre 2012

Après le succès remporté en septembre 2011 par les combats de gladiateurs au Trophée d'Auguste (plus de 900 spectateurs en une journée), l'association « LES AMIS DU TROPHÉE D'AUGUSTE » avec la participation de la Ville de La Turbie et du Centre des Monuments Nationaux, organise une grande **Journée Romaine sur le site du Trophée.**

Avec les athlètes et acteurs de l'association ACTA - ARCHEO.

#### Au programme :

1<sup>ère</sup> partie : à 11h30 et 14h00

#### • Les gladiateurs, héros du haut-empire romain

**Les combats** : les gladiateurs s'affrontent dans les conditions les plus réalistes possibles avec costumes, matériel et armement.

**Les mouvements d'ensemble antiques** : lors d'une chorégraphie synchronisée, les combattants présentent les différentes techniques et armures des guerriers antiques : grecs, romains et gaulois.

2<sup>ème</sup> partie : 15h00 et 16h30

#### • Les jeux olympiques antiques

Les athlètes d'ACTA sont les seuls, en Europe, à proposer la démonstration sportive des 5 disciplines du pentathlon antique, qui regroupait les épreuves de disque, javelot, saut en longueur, course et lutte. **Les enfants présents participeront aux jeux !**

De **nombreux stands** ayant pour thème l'archéologie seront installés autour du monument : costumes et accessoires pour les enfants, jeux de société au temps des romains, livres, CD...

Les associations culturelles de La Turbie proposeront également des **animations destinées aux plus jeunes** : atelier de fouille, chasse aux énigmes, jeux sur l'histoire et le patrimoine. Tout un programme qui sera, d'ici cette date, complété et plein de surprises !

Buvette sur place

2 parkings gratuits à votre disposition (à 10 mn du Trophée)

## AOÛT

Dimanche 5 août à 12h et 14h - Vieux village

**Pan bagnat et concours de boules carrées**

Mercredi 8 août à 21h - Trophée d'Auguste

**Estivales du CG06 / The Beatlovs**

Samedi 11 août à 21h - Place Neuve

**Bal des Pompiers**

Mardi 14 août à 21h - Trophée d'Auguste

**Estivales du CG06 / Théâtre : Une Petite Voix m'a dit...**

Samedi 18 août à 20h - Place Neuve

**Soirée karaoké géant**

## SEPTEMBRE

Dimanche 2 septembre - Village entre 8h et 13h

**Triathlon de Monaco**

Lundi 3 septembre

**Libération de La Turbie**

Dimanche 9 septembre - Départ à 9h45

**Course pédestre du Trophée**

Samedi 15 septembre - Trophée d'Auguste

**Grand jeu romain avec le Point Jeunes**

Dimanche 16 septembre - Trophée d'Auguste de 10h à 15h

**Journées Européennes du Patrimoine**

**Aubades à la population**

Samedi 22 septembre

**Après-midi des enfants, soirée barbecue et loto**

Dimanche 23 septembre - Clos bouliste

**Concours de la Saint-Michel**

Samedi 29 septembre

**Grand messe avec « offerte traditionnelle »**

**Apéritif d'honneur**

**Dîner dansant de la Saint-Michel à 20h30**

*Réservations payantes au 04 93 41 21 15 ou 06 77 44 54 24*

## OCTOBRE

Dimanche 14 octobre

**Sortie d'Automne du CCAS**

Samedi 20 octobre - Salle polyvalente

**Tournoi de Hand Ball**

Mercredi 31 octobre - Salle polyvalente à 18 h 30

**Halloween**

## NOVEMBRE

Jeudi 1<sup>er</sup> novembre

**Bénédictio des tombes & Messe**

Vendredi 2 novembre - Eglise Saint Michel à 18 h 30

**Messe des défunts**

Dimanche 11 novembre - Monument aux Morts à 10 h 30

**Armistice**

Samedi 17 novembre - Salle polyvalente

**Soirée dansante de Monaco Rock & Danses**

A confirmer

**Exposition - vente / Marché de Noël de Fem's Traditions**

Samedi 24 novembre - Salle des mariages

**Sainte Cécile de l'ASCT Musique**

Retrouvez toutes les manifestations sur [www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr)